

Me Patrick MAUVOISIN
Me Florence ROCCO
Me Xavier BRUNEL

Envoyé en préfecture le 13/02/2023
Reçu en préfecture le 13/02/2023
Affiché/Publié le 13/02/2023
ID : 040-244000675-20230208-DEL15_2023-DE



Notaires associés de la SELARL DE
L'ATRIUM
(Successeurs de Me Ph.ROUSSEAU)
30 Cours Foch
B.P. 86
40102 DAX Cedex

ATTESTATION

☎ : 05 58 74 61 94 (de 10h à 12h et de 14h à 18h)

Fax : 05 58 74 19 69

Nouvelle adresse mail :

mauvoisin.rocco.brunel@notaires.fr

CDC 40031 00001 0000141667 K 75

Maître Florence ROCCO, notaire associée membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée 'SELARL DE L'ATRIUM' titulaire d'un office notarial dont le siège est à DAX (Landes), 30 Cours Foch,

Certifie et atteste :

Qu'aux termes d'un acte reçu par lui le dix sept octobre DEUX MILLE VINGT DEUX :

Madame Valérie DOUET, agent territorial, veuve, non remariée, de Monsieur Bernard BELLOC, demeurant à SAINT PAUL LES DAX (Landes) 303 chemin de Laussuzan.

Née à DAX le 10 mars 1973.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Madame Manon BELLOC, lycéenne, demeurant à SAINT PAUL LES DAX (Landes) 303 chemin de Laussuzan, célibataire.

Née à DAX (Landes) le 29 janvier 2001.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

ONT VENDU A

La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION dénommée COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX, dont le siège est à DAX (Landes) 20, Avenue de la Gare, identifiée sous le numéro SIREN 244 000 675.

L'IMMEUBLE CI-APRÈS DÉSIGNÉ :

La propriété agricole située sur la commune de SAINT PAUL LES DAX (Landes) Lieudits "Les Braous", "Saint Martin" et "Quillac",

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AD	22	LES BRAOUS	1	26	30
AD	25	LES BRAOUS	1	27	35
AD	27	LES BRAOUS	1	29	76
AD	31	LES BRAOUS	1	29	58
AD	32	LES BRAOUS	1	26	30
AD	35	LES BRAOUS	1	24	64
AD	39	LES BRAOUS	1	31	82
AD	66	LES BRAOUS		18	95
AD	67	LES BRAOUS	1	32	13
AD	72	LES BRAOUS		55	46
AD	73	LES BRAOUS		47	09
AD	74	LES BRAOUS		59	86
AD	75	LES BRAOUS		79	17
AD	78	LES BRAOUS	1	27	40
AD	79	LES BRAOUS	1	34	19

Membre d'une association agréée.

A compter du 1^{er} janvier 2013, les paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière devront être assurés par virement.

Pour assurer efficacement la tenue du rendez-vous projeté, ce virement devra avoir été reçu deux jours ouvrés avant la date de signature.

ETUDE FERMEE LE SAMEDI

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Affiché/Publié le 13/02/2023

ID : 040-244000675-20230208-DEL15_2023-DE



AD	80	LES BRAOUS	1	25	18
AD	82	LES BRAOUS	1	29	60
AD	84	LES BRAOUS	1	27	92
AD	92	SAINT MARTIN		54	37
AD	93	SAINT MARTIN		17	70
AD	94	SAINT MARTIN		59	40
AD	115	QUILLAC		04	30
AD	126	QUILLAC	1	32	30
Contenance totale			22	00	77

Cet immeuble consistant en : Diverses parcelles en nature de lande, prairie, taillis et peuplier,

La propriété agricole située sur la commune de SAINT PAUL LES DAX Lieudit "Les Braous",

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AD	76	LES BRAOUS		99	87

Cet immeuble consistant en : Une parcelle en nature de lande,

Prix

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de TRENTE TROIS MILLE EUROS (33.000,00 €).

Propriété

Transfert de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance

A compter du jour de l'acte par la prise de possession réelle.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,

Le dix sept octobre deux mille vingt deux,

